

Rapport de la réunion du Comité Exécutif du Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales

Paris

17 avril 2007.

Accueil

Le président a ouvert la réunion en remerciant le CNPMEM d'avoir apporté son aide au CCR EOS en fournissant le lieu de la réunion. Le directeur du CNPMEM, M. Pierre George Dachicourt a officiellement accueilli les membres du CCR EOS à Paris et leur a souhaité une réunion fructueuse.

L'ordre du jour de la réunion a été adopté.

Actions et questions résultant de la dernière réunion

Le président a informé les membres que toutes les actions de la dernière réunion ont été réalisées. La Commission a été informée de l'opinion du CCR EOS concernant les TAC et quotas proposés pour 2007, les rapports des discussions entre le président et la Commission ont été mis en circulation et sont disponibles sur le site Web. La lettre concernant le marquage des engins a été envoyée à la Commission et une réponse a été reçue, et selon lui, la Commission soumissionnera plus de travail sur la question du marquage des engins au cours de l'été. La lettre à la Commission sur le protocole d'accord du CIEM a été rédigée et la réponse reçue a été diffusée.

Rapport des groupes de travail et points soulevés

Les quatre présidents de groupe de travail : Bertie Armstrong, Hugo Gonzalez, Daniel Lefèvre et Lorcan O' Cinneide ont présenté un bref rapport des réunions des groupes de travail à Bilbao et ont souligné les points d'action résultant de ces réunions. Une vue d'ensemble des points d'action des réunions et la situation de ces points figurent à l'Annexe 1 du présent document. Les prochaines réunions des groupes de travail auront lieu en juin à Belfast.

En ce qui concerne les conclusions du groupe de travail 4, Lorcan O' Cinneide a demandé que le CCR EOS envoie une lettre à la Commission et aux états membres impliqués dans le projet relatif au rejet. Il a souligné que ce projet est très important pour l'industrie et qu'il représente une conclusion très positive au travail de l'an dernier du CCR EOS, cependant, il a estimé que les états membres ne fournissent pas les ressources adéquates et il a demandé au CCR EOS d'écrire à la Commission et aux états membres concernés pour demander que des ressources soient mises à disposition. Il a également demandé que les membres des ONG environnementalistes associées au CCR EOS proposent un candidat qui participera au comité directeur de ce projet.

Un point d'ordre général a été soulevé concernant le projet RMD et il a été demandé au président de préciser si ce projet répète un travail déjà effectué au sein des états membres. Le président a précisé que ce projet n'a pas l'intention de répéter un travail déjà réalisé mais d'utiliser les données déjà réunies pour préparer ce travail. Si au cours de cette période des lacunes apparaissent dans les données, le CCR EOS pourrait recommander la collecte de données, mais ce n'est pas le cas pour le moment. Le président a également rappelé aux membres la prochaine réunion à cet égard proposée en mai et a précisé que les états membres doivent oeuvrer pour permettre que des données soient mises à la disposition du CCR EOS pour ce projet.

Action

Il a été convenu qu'une lettre soit rédigée pour encourager les états membres concernés et la Commission à fournir les ressources pour le projet relatif au rejet, il a également été convenu que les ONG sélectionnent un candidat à envoyer aux réunions du comité directeur.

Rapport du groupe de discussion sur les MTC

En l'absence de Jason Whooley, Kara Brydson a présenté une brève vue d'ensemble des activités du groupe de discussion sur les MTC. Kara a informé la réunion que les rapports de la réunion et la réponse du CCR EOS ont été largement diffusés et que selon elle le groupe de discussion a réalisé un excellent travail. Selon elle, ce modèle devrait être utilisé à l'avenir par le CCR EOS pour la réalisation des rapports. En bref, le rapport recommandait principalement que les MTC soient simplifiées et qu'un

atelier soit mis en place afin de réunir des scientifiques, des technologues des engins de pêche et l'industrie pour débattre des réglementations TCM actuelles, ce qui marche et ce qui ne marche pas, pour examiner également le travail réalisé dans les états membres sur les MTC et pour discuter des futurs amendements à ces réglementations.

Le président a remercié Kara et a convenu lui aussi qu'il s'agit d'un bon travail réalisé par le CCR EOS. Il a donné la parole à l'auditoire.

Les membres de la délégation espagnole ont indiqué leur mécontentement eut égard aux conclusions de ce document. Ils ont précisé que selon eux ce document n'aurait pas du être adopté par procédure email, mais plutôt par le comité exécutif. Ils ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas soutenir la position du CCR EOS relative aux fermetures en temps réel et qu'ils estimaient également que le document ne suggérerait pas toutes les méthodes disponibles pour réduire les rejets. Ils ont demandé qu'une lettre soit envoyée à la Commission pour refléter cette position.

Le secrétariat a répondu en indiquant qu'ils estimaient avoir travaillé étroitement avec la délégation espagnole sur ce document pour prendre ces opinions en considération et avaient cru comprendre que les membres étaient satisfaits du texte de compromis final. Ils ont déclaré avoir amendé le document afin de refléter la position espagnole et que le document indique clairement que "la plupart" des membres du CCR EOS soutenaient la position relative aux fermetures en temps réel. Le secrétariat a également inclus une ligne afin de préciser que bien qu'un certain nombre de méthodes visant à réduire les rejets existent, le groupe de discussion n'en avait abordé que deux, c.-à-d. les fermetures en temps réel et la taille du maillage de sorte que ces dernières étaient mises en évidence dans le document. Le secrétariat a également informé la réunion qu'ils avaient averti les membres à maintes reprises que la Commission réclamait ce document avant la fin du mois de mars et qu'étant donné que le comité exécutif ne se réunirait pas avant le mois d'avril, il avait été entendu que ce document serait adopté par le CCR EOS par procédure email conformément aux procédures de fonctionnement de ce CCR.

Une longue discussion a suivi concernant les procédures email, la possibilité d'envoyer une lettre à la Commission visant à amender la position, la possibilité de mettre en place un atelier et la relation de cette réponse avec la proposition relative au document concernant les rejets.

Action

Les actions suivantes ont été convenues:

- Que le CCR EOS n'enverrait pas de lettre à la Commission étant donné que la plupart des membres acceptaient qu'un texte de compromis avait été produit, cependant il a été convenu d'indiquer dans le procès verbal de la réunion que les Espagnols ne soutiennent pas les fermetures en temps réel.
- Qu'un protocole soit mis en place concernant l'adoption de positions sur les questions concernées par courrier et vote électronique.
- Que les mandats des futurs groupes de discussion soient clairement définis avant que ne commence le travail.
- Que le secrétariat contacte les secrétariats d'autres CCR (en particulier le CCR pour la mer du Nord et le CCR pour les eaux occidentales méridionales) afin d'examiner la possibilité de mettre en place un atelier conformément à ce qui est proposé dans le document.

Colloque sur le cabillaud

Barrie Deas a résumé les conclusions du Colloque sur le cabillaud. Il a informé le comité exécutif de la belle réussite du Colloque auquel près de 200 personnes ont participé. Tony Hawkins apportait la touche finale au rapport qui sera bientôt disponible. Un résumé de ce rapport a été envoyé à la Commission accompagné d'un courrier soulignant une des conclusions les plus importantes du Colloque, la nécessité de mettre en place des groupes régionaux *ad hoc* afin de développer des mesures de reconstitution du cabillaud pour différentes zones. Ce courrier initial et le résumé du rapport ont été envoyés à la Commission en vue d'influencer le non-papier sur la reconstitution du cabillaud, cependant, une fois le rapport final disponible, il pourra être utilisé par les deux CCR pour rédiger des documents de position plus détaillés destinés à l'examen de la Commission. De plus amples renseignements concernant le colloque, les présentations et le rapport final peuvent être consultés sur le site Web.

Action

Barrie Deas va rédiger un document de position basé sur le rapport de Tony Hawkins. Le document sera diffusé au cours des prochaines semaines en vue de recueillir les commentaires.

Présentations sur l'écoétiquetage et le MSC (Conseil de Gestion de l'Environnement Marin)

Helen McLaughlin a présenté ce point et informé les membres que selon elle il s'agit d'un point positif sur lequel le CCR EOS pourrait travailler. Elle a demandé au président qu'un certain temps au cours de la réunion soit alloué aux représentants du Conseil de gestion de l'environnement marin, des producteurs de produits transformés et de l'industrie afin qu'ils présentent leurs vues sur les différents programmes auxquels ils ont participé. Les personnes suivantes sont intervenues devant le comité exécutif: Chris Ninnis du MSC, Helen Taylor de Youngs Processors et Mike Park de l'industrie écossaise de la pêche et elles ont présenté leurs vues concernant l'écoétiquetage et le MSC. Les présentations peuvent être consultées sur le site Web.

Une courte discussion a suivi et un certain nombre de questions ont été posées, mais étant donné le manque de temps disponible, il a été convenu qu'il s'agissait là du début de l'exercice et que les discussions continueraient en ligne.

Action

Il a été convenu que le secrétariat mette en place un forum sur lequel les membres pourront débattre les questions posées ici et davantage via l'internet.

Discussion avec la Commission et le CIEM sur la Directive Habitats

Le président a présenté ce point et a indiqué que la Commission a demandé au CCR EOS de faire des commentaires concernant les sites proposés de ZSC dans les eaux irlandaises au large du banc Porcupine. En conséquence, le CCR EOS a invité le CIEM, la DG pêche, la DG Environnement et l'état membre concerné à cette réunion afin de présenter le contexte général de la directive Habitats et de débattre de ces fermetures en particulier.

Les personnes suivantes ont fait une présentation:

Mark Tasker président du comité consultatif sur les écosystèmes du CIEM
Michael O'Brian de la DG Environnement
Leticia Martinez Aguilar de la DG Pêche

Les présentations sont disponibles sur le site Web.

Le Dr Eamon Kelly du gouvernement irlandais est intervenu et a informé les membres de la procédure suivie par le gouvernement irlandais pour proposer ces sites comme Zones Spéciales de Conservation dans les eaux irlandaises.

Le Dr Kelly a informé la réunion que le gouvernement irlandais avait déjà envoyé une présentation au CCR EOS afin qu'il l'étudie lors des réunions des groupes de travail à Bilbao en janvier dernier. Il a précisé aux membres que le gouvernement irlandais propose ces sites conformément aux obligations légales dans le cadre de la Directive Habitats de 1992 de l'UE qui prévoit de proposer des sites non seulement dans les eaux territoriales mais dans la zone économique exclusive. Il a informé la réunion que les sites ont été proposés suite à une période de 2 ans au cours de laquelle des données provenant de diverses sources partout en Europe ont été recueillies et étudiées. Au total, environ 16.000 points de données pertinents ont été reportés. Il a précisé qu'au cours de la désignation de ces sites, le gouvernement irlandais a respecté le protocole et a consulté les représentants des principales industries de la pêche en Irlande, à propos des dispositions de gestion. Il a confirmé que seule l'industrie irlandaise de la pêche a été contactée étant donné que le gouvernement irlandais estimait n'avoir aucune juridiction pour réaliser une consultation internationale.

Il a également présenté des mesures de gestion pour garantir que les autres utilisateurs du site, tels que l'industrie pétrolière (par le biais de concessions) et la communauté scientifique (par une procédure d'autorisation) n'auraient pas d'impact sur le site. En novembre 2006, suite à la notification des sites proposés, le gouvernement irlandais a informé la Commission de son opinion qu'aucune activité de pêche commerciale ne devrait être autorisée dans les zones indiquées.

Par la suite, la Commission a entamé une procédure de consultation avec le CCR EOS.

Le président a remercié les intervenants et a donné la parole à l'auditoire.

Une question a été posée concernant un commentaire de la Commission selon lequel les fermetures des ZSC seraient mises en oeuvre par le biais de la procédure des TAC et quotas. Il a été demandé à la Commission pourquoi les fermetures seraient mises en oeuvre de cette manière et quand l'amendement à la réglementation serait vraisemblablement mis en place.

La Commission a répondu qu'étant donné le sentiment que ces zones doivent être protégées aussi vite que possible, il a été estimé que la façon la plus appropriée de mettre en oeuvre une fermeture temporaire mais immédiate serait par l'intermédiaire d'un amendement à la réglementation relative aux TAC and et quotas. Il est prévu que cet amendement soit mis en oeuvre avant la fin de l'année mais qu'il soit basé sur les conclusions de cette réunion et les débats au Conseil. Si le CCR EOS souhaite exprimer son opinion eu égard à ces sites spécifiques, cette opinion doit être envoyée à la Commission avant la fin du mois de mai.

Puisque l'état membre observe déjà la procédure et que la consultation sur les sites proposés est pratiquement terminée, le président a demandé à la Commission si le CCR EOS pouvait en réalité influencer cette procédure et plus particulièrement influencer les limites des sites actuels proposés.

La Commission a répondu qu'étant donné que le Conseil prend la décision finale en matière de sites désignés, les limites proposées peuvent effectivement être modifiées, mais qu'elles ne peuvent être changées que sur la base de nouvelles données scientifiques.

La procédure de consultation a également été mentionnée ainsi que la possibilité d'un apport de la part des CCR à un stade plus précoce.

La Commission a noté que la procédure actuelle n'est pas parfaite et que des leçons sont retenues. Il a été noté que la Commission a reçu la proposition de désignation assez tardivement et que si les CCR souhaitent participer à la procédure plus tôt, ceci devrait peut-être se faire par l'intermédiaire de l'état membre qui avance la proposition. La réunion a également été informée que la Commission a consacré un certain nombre d'années à la mise au point de consignes sur la mise en oeuvre des sites Natura 2000 dans l'environnement marin et que ces dernières seront disponibles prochainement. Cependant, il a été noté que ceci doit faire l'objet d'un examen détaillé car l'apport de l'industrie commerciale est toujours utile.

La taille des zones tampon des sites actuels proposés a été mise en doute.

Le CIEM a noté que la zone tampon autour du corail a tendance à être associée à la profondeur à laquelle se situent les coraux et que le rayon de la zone tampon est généralement égal à deux fois la profondeur. La Commission a également indiqué qu'il est important de noter qu'il s'agit de faibles pourcentages d'eaux et qu'il est important de garantir que la zone soit de taille suffisante pour protéger les coraux et qu'elle soit correctement surveillée et contrôlée.

Des membres de l'auditoire ont également soulevé la question de l'importance socio-économique des activités commerciales dans ces zones. Il a été demandé à la Commission si les données socio-économiques étaient prises en considération et si les impacts négatifs tels que le déplacement de l'effort de pêche vers d'autres zones est étudié.

La Commission a confirmé que les activités ou les données socio-économiques ne sont pas prises en considération lors de la sélection des sites. Seules sont examinées les informations d'ordre scientifique.

Sam a remercié les membres, la Commission, le CIEM et les états membres de leurs commentaires et a demandé aux membres de considérer quel apport le CCR EOS souhaite avoir sur ce point.

Les Français ont demandé que les membres étudient la proposition faite avant la réunion visant à retenir les limites de trois des sites, mais à réduire un des sites étant donné que cette zone est très importante pour l'industrie de la pêche.

La proposition française a été débattue en détail et il a été convenu que la réunion vote pour savoir si oui ou non elle doit être adoptée comme une position du CCR EOS.

Les Espagnols ont demandé que quelques changements soient apportés aux autres sites avant le vote.

Cette demande a été rejetée car le président a rappelé aux Espagnols que le secrétariat a réclamé à maintes reprises que les propositions soient envoyées aux membres du CCR EOS avant la réunion afin que ces derniers puissent consulter les experts concernés avant cette réunion. Comme ceci n'a pas été fait, il était impossible d'étudier d'autres recommandations lors de la réunion.

Un vote a eu lieu lors de la réunion visant à savoir si oui ou non soutenir la proposition française, mais une majorité s'est abstenue et la proposition française n'a pas pu être soutenue.

Cependant, la Commission a indiqué son intérêt pour cette proposition, mais l'ayant reçue juste avant la réunion, ils n'ont pas pu la commenter, mais ils ont accepté de l'étudier en détail.

En conséquence, le président a recommandé que d'autres membres qui souhaitent proposer d'autres changements aux limites actuelles des ZSC proposées le fassent par l'intermédiaire de l'administration de leur état membre.

Action

Il a été convenu qu'un courrier soit rédigé pour la Commission concernant les procédures de consultation sur les sites Natura 2000.

Question des filets maillants d'eau profonde

Le président a demandé aux membres d'exprimer leurs commentaires sur les propositions de l'industrie concernant la mise en place d'un groupe de discussion, la mise en place d'essais et l'amendement immédiat des réglementations, admettant qu'il s'agit d'un point de controverse pour ce CCR.

Une discussion générale a suivi selon laquelle il a été convenu que le travail pouvait commencer pour mettre en place un groupe de discussion. Les termes de références de ce groupe ont été transmis, quoiqu'un peu tardivement, au comité exécutif. Il a été convenu à l'unanimité qu'il serait utile de mettre en place un groupe de discussion, mais qu'il soit accordé davantage de temps aux membres pour en étudier les termes de référence. Il a également été noté que la mise en place d'essais devrait faire partie des attributions de ce groupe de discussion.

En ce qui concerne le changement immédiat de la réglementation actuelle, suite à une longue discussion et à une grande confusion, il a été convenu que l'administration espagnole fournisse un document simple indiquant le texte qu'elle souhaite amender dans la réglementation. Ce document sera diffusé aux fins d'être commenté.

Action

Il a été convenu que le secrétariat transmette les termes de référence au groupe de discussion pour qu'il les étudie. Il a également été convenu que l'administration espagnole fournisse un document simple indiquant le texte qu'elle souhaite amender dans la réglementation.

Questions de procédure

Il a été convenu que ces points soient diffusés et convenus par email.

Nouveaux points de travail proposés

Document relatif aux rejets

Il a été convenu que le président sélectionne un rapporteur qui développera un document de position à ce sujet. Le document tiendra compte de la position déjà développée sur les MTC.

Stratégie Maritime

Il a été convenu que le secrétariat réclame des commentaires et opinions à ce sujet.

Questions diverses

Le président a informé la réunion que le vice président, Jacques Pichon et lui-même ont été invités à rencontrer l'administration française pour discuter du soutien au CCR EOS. Le président rapportera les conclusions de cette réunion aux membres.

Avant de clore la réunion, le président a remercié les membres, le CNPMEM et les interprètes.

FIN

ANNEXE 1

Rapport à la réunion du Comité exécutif du 17 avril 2007
Résumé de la réunion et des décisions suite aux
réunions des groupes de travail du CCREOS
à Bilbao les 25 et 26 janvier

GROUPE DE TRAVAIL 1 (Ouest de l'Ecosse)

- Projet MSY (rendement maximal équilibré)
- Le président a présenté et abordé la proposition de recueillir et d'examiner les données disponibles sur les pêches de la zone VI afin de favoriser la formulation de propositions de plans d'aménagement à long terme.

Il a été convenu que ce projet devait se poursuivre mais serait ouvert à la participation totale des représentants de l'administration nationale et engloberait toutes les données MS des représentants de leurs instituts de recherche scientifique et de leur secteur de la pêche respectifs.

Etat actuel : une demande de collaboration dans le cadre du projet a fait l'objet d'une circulaire et un atelier est proposé

- Modification du programme de reconstitution des stocks de cabillaud dans la zone VI
- Il a été convenu que cette proposition ne serait pas adoptée par le CCREOS mais serait prise en compte dans le cadre du symposium sur le cabillaud.
- Projet de cartographie de Rockall
- Jason Hall Spencer a présenté une mise à jour de son projet et on lui a demandé de soumettre une explication écrite des autorisations et permissions d'accéder aux données du système de surveillance des navires pour appuyer son travail.

Etat actuel : copie de la lettre reçue par le président du groupe de travail

- Fermetures de la pêche à la lingue bleue : il a été convenu lors de la réunion du groupe de travail 1 qu'une petite délégation rencontrerait la Commission pour déterminer en détail ses plans et ses propositions de gestion de la pêche à la lingue bleue.

Etat actuel : recherche d'une date de réunion en cours

- Atelier de gestion de la pêche au crabe
- Le comité exécutif écossais a offert son soutien à l'organisation de cette réunion et il a été convenu que cela serait gracieusement accepté.

Etat actuel : attente de confirmation des Ecossais concernant les dates, le lieu, etc.

GROUPE DE TRAVAIL 2 (Ouest de l'Irlande et Mer celt)

- Filets maillants de profondeur

Cette question a été largement abordée et il a été convenu que le président travaillerait avec le secrétariat pour rédiger un document sur la façon de procéder à l'avenir.

Etat actuel : le document a été rédigé mais aucun consensus n'a été obtenu. Par conséquent, il a été convenu qu'il remonterait au Comité exécutif à des fins de discussion. Le Comité exécutif examinera désormais cette question et en particulier les éléments suivants :

- Une mise à jour sur ce qui a été convenu à ce jour par le CCREOS
- La possibilité de développer des essais indépendants et internationaux selon une approche coordonnée, un protocole convenu et dans des délais déterminés.
- Modification de la distance de 2,5 km entre les bouées pour les filets maillants à merlu pour des raisons de sécurité de l'équipage.
- Possibilité d'établissement d'un groupe de réflexion sur cette question pour la faire avancer.

- Stratégie de reconstitution des stocks de cabillaud

Le groupe de travail a accepté qu'un travail devait être effectué sur les stocks de cabillaud de la mer Celte afin d'examiner l'impact de la fermeture de la zone de pêche de Trevoise et d'envisager d'autres initiatives pour la conservation. Il a été convenu qu'un petit groupe de réflexion se réunirait pour discuter de ceci avant le symposium sur le cabillaud.

Etat actuel : un petit groupe de travail s'est réuni le 6 mars pour préparer le symposium sur le cabillaud. Les résultats ont été pris en compte et développés lors du symposium sur le cabillaud les 9 et 10 avril. Un rapport du symposium doit être publié sous peu.

- Projet MSY présenté par Steve Mackinson (CEFAS)

Le CEFAS (centre pour l'environnement, la pêche et la science de l'aquaculture) a présenté et discuté de la proposition de recueillir et d'examiner les données sur les pêches en mer Celte pour favoriser la formulation de plans d'aménagement à long terme.

Il a été convenu que ce projet devait se poursuivre mais serait ouvert à la participation totale des représentants de l'administration nationale et engloberait toutes les données MS des représentants de leurs instituts de recherche scientifique et de leur secteur de la pêche respectifs.

Etat actuel : une demande de collaboration dans le cadre de ce projet a fait l'objet d'une circulaire

- SAC proposés sur les eaux de l'ouest de l'Irlande (Directive sur les habitats du CE)

La Commission a demandé à ce que le CCREOS envisage les fermetures proposées de bancs de porc-épics qui étaient avancés par l'Irlande en vertu de la directive sur les habitats.

Il a été convenu qu'une lettre serait envoyée à la Commission pour demander plus de temps pour débattre de cette question, et pour inviter les représentants de la Commission de la DG Environnement et la DG Pêche à participer à la prochaine réunion pour donner plus d'explications sur le sens et la portée de cette directive (et pour discuter d'un protocole afin d'établir une procédure de consultation à partir de maintenant).

Etat actuel : la Commission a accepté de venir rencontrer le comité exécutif le 17 avril.

GROUPE DE TRAVAIL 3 (Manche)

- Gestion et contrôle des pêches exploitées par le secteur côtier : il a été convenu que ceci devait être abordé lors de la prochaine réunion du groupe de travail 3 (document à présenter par Barrie Deas).

Etat actuel : à l'ordre du jour pour les réunions du groupe de travail de juin

- Groupe de réflexion sur la reconstitution des stocks de cabillaud : la possibilité de se conformer aux limites de « pourcentage » des prises accessoires, des quantités des journaux de bord, etc. devrait être prise en compte dans le cadre de l'examen de la reconstitution des stocks de cabillaud. Faire des propositions pour modifier ces limites.

Etat actuel : cela doit être soulevé au Comité exécutif et être discuté

- Projet MSY présenté par Steve Mackinson (CEFAS)

Le CEFAS a présenté et discuté la proposition de recueillir et examiner les données disponibles sur les pêches de la Manche pour favoriser la formulation de propositions de plans d'aménagement à long terme.

Il a été convenu que ce projet devait se poursuivre mais serait ouvert à la participation totale des représentants de l'administration nationale et engloberait toutes les données MS des représentants de leurs instituts de recherche scientifique et de leur secteur de la pêche respectifs. De plus, il a été demandé que la liste de vérification élaborée par le CCR de la Mer du Nord fasse l'objet d'une circulaire.

Etat actuel : une demande de collaboration dans le cadre du projet et d'une liste de vérification a fait l'objet d'une circulaire

- Projet « Invest in Fish Southwest » (IiFSW) : Heather Squires de « Invest in Fish » a présenté son projet au groupe de travail 3. Il a été convenu qu'il s'agissait d'un outil très utile et qu'une simulation complète, menée comme une étude de cas, serait remise à la prochaine réunion du groupe de travail 3. Les modèles du CEFAS et de IiFSW seraient examinés pour vérifier leur compatibilité et pour préciser le rôle de chacun à l'avenir en tant qu'outils à utiliser par les directeurs dans l'intérêt des objectifs de MSY.

Etat actuel : travail en cours.

- Pêches non TAC : la conclusion de la réunion sur les pétoncles a été discutée et il a été convenu que le président du Comité exécutif clarifierait la position du CCREOS sur l'évolution des études sur les pétoncles. Il a également été convenu que le bar figurerait à l'ordre du jour de la prochaine réunion du groupe de travail.

Etat actuel : le bar commun doit figurer à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Le président du CCR doit confirmer l'état du travail sur les pétoncles et inviter les plongeurs à travailler.

- Groupe de travail horizontal

- Il a été proposé d'établir un groupe de travail horizontal afin d'examiner les questions se chevauchant entre les groupes de travail existants.

Etat actuel : à examiner lors de la réunion du Comité exécutif du 17 avril.

GROUPE DE TRAVAIL 4 (Mer d'Irlande)

Projet sur les rejets en mer d'Irlande :

Il a été envisagé que l'implémentation de ce projet ait véritablement lieu à partir de mars 2007. Les Etats membres impliqués ont organisé une réunion le 7 février pour avancer sur le projet concernant les rejets. Les actions suivantes ont été convenues par les membres du groupe de travail :

- Que le Comité exécutif du CCREOS fasse part à la Commission, au nom du CCR, de son impératif que les Etats membres et la Commission rendent les ressources nécessaires disponibles pour permettre au projet de la mer d'Irlande d'atteindre ses objectifs.
- Que le groupe de la mer d'Irlande assure l'établissement d'un mécanisme de rapport provisoire qui puisse finalement contribuer à nos délibérations.
- Que les membres du groupe de travail 4 s'engagent à tenir informés tous ceux qui sont concernés par le projet dans les mois à venir.
- Que le président du groupe de travail 4 revienne vers l'Irish Seal Sanctuary concernant leur requête de représentation dans le Comité directeur, une fois que la composition de ce groupe aura été décidée.

Etat actuel : le président doit faire un rapport au Comité exécutif le 17 avril sur la conclusion de la réunion entre les Etats membres et le projet jusqu'à maintenant.

- Projet MSY présenté par Steve Mackinson (CEFAS)

Le CEFAS a présenté et discuté la proposition de recueillir et examiner les données disponibles sur les pêches en mer d'Irlande pour favoriser la formulation de propositions de plans d'aménagement à long terme.

Il a été convenu que ce projet était très utile et devait se poursuivre mais qu'une « réunion de dialogue » avec les scientifiques permettrait aux CCR de poser les bonnes questions pour le CIEM. Les CCR doivent définir une « liste de courses » des besoins pour les scientifiques. A terme, cela fournirait aux CCR un modèle scientifique plus accessible.

Etat actuel : une demande de collaboration dans le cadre du projet a fait l'objet d'une circulaire

- AOB

Les éléments suivants doivent être discutés lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

- La suggestion de Barrie Deas de préciser la « liste de courses » de notre CCR de besoins scientifiques, afin de permettre au CIEM d'aider le CCREOS
- Demande de l'Irish Seal Sanctuary pour que « la gestion des carburants/les coûts de carburant » soit ajoutés aux prochains ordres du jour de ce groupe. L'ISS a accepté de rédiger un document à examiner lors des prochaines réunions du groupe de travail.